



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Politique de la ville

ASSURER LA CONTINUITÉ EDUCATIVE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

20 avril 2020

INTRODUCTION

La réussite éducative est au cœur de la mobilisation nationale pour les quartiers lancée par le Président de la République dès novembre 2017. Cette priorité se traduit par de nombreuses mesures fortes et concrètes menées par le Gouvernement comme le dédoublement des classes de CP et de CE1, l'opération 30.000 stages de troisième ou encore la labellisation de 80 cités éducatives.

Aujourd'hui, plus que jamais, la continuité éducative est un défi dans les quartiers à l'heure du confinement qui risque d'accroître les inégalités comme l'a souligné le Président de la République dans son allocution du 13 avril 2020: « *La situation actuelle creuse des inégalités. Trop d'enfants, notamment dans les quartiers populaires et dans nos campagnes, sont privés d'école sans avoir accès au numérique et ne peuvent être aidés de la même manière par les parents* ».

La crise que nous traversons actuellement impose ainsi plus que jamais d'accompagner et de répondre aux difficultés rencontrées par les

familles dans ces quartiers, notamment en matière d'éducation et en reconnaissant le travail des associations.

C'est pourquoi le ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer, et le ministre chargé de la Ville et du Logement, Julien Denormandie, lancent un plan de 15 millions d'euros immédiatement mobilisables pour renforcer la continuité éducative dans les quartiers prioritaires en appui des associations, en 3 axes :

- du matériel informatique et de connexion sera distribué aux élèves des quartiers n'ayant pas les outils nécessaires pour le suivi éducatif à distance ;
- l'accompagnement sera renforcé en doublant le nombre d'élèves bénéficiant de tutorat et de mentorat ;
- enfin, un dispositif d'aide aux associations de très grande proximité est mis en place pour soutenir les actions de solidarité dans les quartiers.

« Depuis le début du confinement, l'ensemble des professeurs et des personnels de l'Education nationale se sont engagés pour accompagner les élèves à distance. Ils ont fait un travail remarquable et salué par tous.

Il reste des enfants qui n'ont pas pu ou su profiter de la continuité éducative. C'est pour que personne ne soit laissé sur le bord du chemin que nous mettons en place le soutien et les moyens numériques notamment dans les quartiers prioritaires de la ville ».



Jean-Michel Blanquer,
Ministre de l'Education nationale et de la
Jeunesse



Julien Denormandie,
Ministre chargé de la Ville et du Logement

« Depuis le début de la crise, j'échange chaque semaine avec les maires, les préfets et les associations pour suivre la situation dans les quartiers prioritaires.

Plus encore que dans d'autres parties du territoire, la continuité éducative est un défi. La crise que nous traversons actuellement impose plus que jamais de les accompagner, en leur permettant d'acquérir le matériel informatique nécessaire et de recevoir l'accompagnement indispensable pour assurer la continuité éducative.

Nous nous appuyons sur les services de l'Etat dans les territoires et sur des associations spécialistes de ces questions, qui apporteront ainsi des réponses rapidement et qui permettront d'investir pour l'avenir.»

Agir contre la fracture numérique pour maintenir le lien entre l'école de la République et les enfants dans tous les territoires

Les quartiers font, comme le reste du territoire, face au défi de l'enseignement à distance. Assurer la continuité éducative est encore plus complexe quand toutes les familles ne disposent pas des outils informatiques et que d'autres se trouvent plus en difficulté pour accompagner la scolarité de leur enfant. Or, l'enjeu est de taille afin de continuer à faire vivre au travers de l'école la promesse d'égalité au cœur de notre pacte républicain.

Depuis le début de la crise, plusieurs collectivités et associations ont financé et distribué du matériel informatique aux élèves touchés par la fracture numérique, qui les empêche de poursuivre leur scolarité à distance.

Il reste cependant encore beaucoup à faire pour remédier à cette fracture numérique dans tous les quartiers prioritaires, qui perdurera après le confinement.

Le ministère chargé de la Ville et du Logement mobilise en ce sens plus de 9 millions d'euros.

1. Julien Denormandie et Jean-Michel Blanquer ont demandé aux préfets, en lien avec l'Education nationale et les collectivités, de **recenser toutes les initiatives menées mais aussi les besoins qui existent encore** pour venir compléter les premiers dispositifs existants ;

2. **Les 80 cités éducatives, labellisées par les deux ministères en septembre 2019***, sont **pleinement mobilisées**. Dès le mois de mars, des préfets et des rectorats, en accord avec les villes partenaires, ont utilisé des fonds 2019 pour l'achat

de tablettes numériques et de clés 4G. Ainsi, dans le Rhône, 85 tablettes numériques connectées ont été livrées dès le 9 avril à des collégiens de Vénissieux.

Julien Denormandie amplifie cette action en permettant aux préfets d'utiliser les crédits 2020 dès à présent, sans attendre la signature des conventions freinées par le report des élections. **Ce sont ainsi 4,2 millions d'euros (15 % des enveloppes 2020) qui seront mobilisés pour lutter contre la fracture numérique.** Ces équipements seront mis à disposition d'élèves des quartiers prioritaires qui en ont besoin dans le cadre de leur travail à domicile, en s'appuyant sur les établissements scolaires, les associations et les collectivités.

3. Enfin, **afin de couvrir l'ensemble des besoins dans les quartiers prioritaires, y compris hors périmètre des cités éducatives**, le ministre a décidé de déléguer **5 millions d'euros supplémentaires** aux préfets pour couvrir les besoins remontés dans les quartiers, en lien avec les collectivités et l'Education nationale.

* LES CITES EDUCATIVES

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale et de la jeunesse, et Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, ont labellisé en septembre dernier 80 grands quartiers « cité éducative », sur la base de projets portés par les municipalités concernées, en lien avec les associations. L'enjeu est d'y fédérer dans une « alliance éducative » tous les acteurs de la réussite scolaire et citoyenne, pour renforcer l'égalité des chances, l'émancipation individuelle et le vivre-ensemble, pour les 525.000 jeunes de 0 à 25 ans qui y vivent.

L'accompagnement scolaire par le tutorat et le mentorat

Si l'accès au numérique est important pour suivre les cours, l'accompagnement scolaire est un complément essentiel dans le contexte actuel où le confinement accroît les risques de décrochage scolaire des élèves les plus en difficulté. Les ministres ont souhaité amplifier de façon inédite le soutien apporté aux grands acteurs associatifs spécialisés dans le tutorat et le mentorat en s'appuyant sur les initiatives lancées par ces collectifs associatifs : #mentoratdurgence et #réussite virale.

L'objectif : assurer le suivi de 30 000 jeunes d'ici le mois de juillet, soit un doublement des élèves suivis actuellement, afin d'assurer un accompagnement maintenant, mais aussi préparer l'après-confinement.

Opération #mentoratdurgence :

Le collectif mentorat rassemble 8 structures nationales (AFEV, Article 1, Chemins d'avenir, ESA, Institut Télémaque, Proxités, NQT et Socrate) qui ont fait du mentorat l'objet unique ou central de leurs activités.

Dans la période, la première action a été **d'assurer et de renforcer la continuité de leur accompagnement auprès de 15 000 enfants et de leurs familles déjà suivis et d'amplifier leur action auprès de 10 000 jeunes supplémentaires** : suivi par téléphone, cours de soutien scolaire par digital, allocation d'ordinateurs et de cartes recharge Internet, formations des mentors par digital, visites pédagogiques virtuelles, mises à disposition de ressources pédagogiques supplémentaires.

Opération #RéussiteVirale

Deux jours après le début du confinement, Article 1 et la FAGE ont lancé l'opération #RéussiteVirale afin de lutter contre les inégalités scolaires liées à la fermeture des établissements. Il s'agit de mettre en place un accompagnement scolaire d'urgence pour les jeunes de milieux populaires et enfants de personnels mobilisés par la crise, notamment les

personnels soignants. Cette opération s'est récemment élargie à Zup de Co, ViensVoirMonTaf et Energie Jeunes.

Déjà, **5 000 étudiants et collaborateurs d'entreprises se sont engagés et près de 1 000 binômes ont pu être mis en place.** Le ministère chargé de la Ville et du Logement va soutenir le dispositif afin que 5000 jeunes supplémentaires soient accompagnés.

Identifier de nouveaux mentors

Pour orienter de nouveaux mentors et tuteurs vers ces associations, un appel au volontariat est lancé aux personnes en **services civiques** et à **tous bénévoles - étudiants, actifs, retraités** - notamment ceux qui se sont déjà manifestés sur la plateforme **Jeuxaider.gouv.fr**.

Une enveloppe d'un million d'euros permettra aux associations d'assurer :

- **l'orientation de nouveaux mentors et tuteurs** dans des structures ayant des jeunes à accompagner en mentorat d'urgence à distance (programmes de réussite éducative, associations nationales et locales, établissements scolaires,...)
- **le soutien et accompagnement des structures** qui se chargeront sur le terrain du suivi des binômes au jour le jour : recrutement, formation et affectation des mentors et tuteurs.

Soutenir les associations de proximité, le cœur des quartiers

Chaque jour, au sein des quartiers, les associations se mobilisent, innovent, créent des solutions pour poursuivre l'accompagnement au quotidien des habitants. Au-delà des mesures d'appui mises en place pour soutenir les associations employeuses en leur garantissant le même accès qu'aux aides déployées pour les entreprises, il s'agit pour l'Etat de garantir leur activité.

- Les associations de très grande proximité jouent un rôle particulier en cette période, en apportant des réponses très concrètes au plus près des besoins locaux qui sont apparus avec le confinement.
- Il peut s'agir d'actions d'aide aux devoirs, de distribution de goûter, de soutien scolaire, de distribution alimentaire ou encore de garde d'enfants de soignants, toujours dans le respect des mesures barrières.
- Pour pouvoir continuer à fonctionner, celles-ci nécessitent un soutien financier, dont les montants individuels ne sont pas élevés mais qui feront une différence concrète pour assurer la continuité de leur aide sur des besoins très ciblés, identifiés directement par les associations locales.
- Ainsi, Julien Denormandie a demandé aux préfets de **mobiliser 5 millions d'euros**, sans attendre la nouvelle programmation des contrats de ville, pour soutenir l'action au quotidien de ces acteurs de proximité et de faire face aux dépenses de fonctionnement nécessaires à leur pleine mobilisation durant toute la période de crise que nous traversons.





GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

